

Un violent recul de l'activité en 2020 et une perspective de rebond anticipée pour 2021

Face à une crise sanitaire inédite, l'économie corse connaît en 2020 un fort décrochage. L'industrie ralentit et le secteur des services, prédominant en Corse, finit en net retrait, particulièrement pénalisé dans sa composante « tourisme » très sensible aux restrictions sanitaires. Dans la construction, à l'arrêt quasi-total lors du premier confinement, la production a fortement baissé en 2020. Pour 2021, les anticipations restent empreintes de fortes incertitudes liées à l'évolution sanitaire. Pour autant une possibilité de rebond est anticipée. En 2020, les encours de crédits bancaires ont fortement progressé du fait notamment de la distribution des Prêts Garantis par l'État. Les crédits à l'habitat et de trésorerie soutiennent majoritairement la croissance de l'encours global.

La crise sanitaire inédite impacte la région avec un fort ralentissement de l'économie insulaire, tel que retracé dans l'enquête annuelle de la Banque de France « Bilan et Perspectives ». Très affectées par les mesures de restriction liées à la Covid-19, les entreprises corses enregistrent un brusque arrêt de l'activité lors du premier confinement qui se traduit par une importante correction à la baisse des chiffres d'affaires dans toutes ses composantes ► figure 1. Au final, la réaction des autorités publiques a été rapide, l'amortisseur public œuvre massivement pour protéger les ménages et les entreprises dont certaines font preuve de résilience. Cela laisse entrevoir une possibilité de rebond encourageant quand les conditions sanitaires le permettront.

L'industrie en net décrochage

Le secteur industriel insulaire enregistre, dans un contexte sanitaire dégradé, un fort décrochage sur l'exercice 2020 avec un recul marqué du chiffre d'affaires (- 12,8 %). La fabrication des matériels de transport (- 50,1 %) est fortement impactée par la crise du secteur aérien tandis que la fabrication des produits agroalimentaires (- 12,8 %) souffre de la moindre fréquentation touristique et de la fermeture partielle des commerces, hébergements et restaurants. Seuls les « autres produits industriels » résistent mieux avec une baisse de l'activité limitée à - 5,4 %. Dans ce secteur, les dépenses d'investissement évoluent peu (+ 1,5 %) en 2020.

Le secteur des services fortement pénalisé dans sa composante tourisme

Les services marchands aux personnes et aux entreprises affichent un recul des

transactions de 15,3 %. L'activité se replie nettement sous l'effet des conséquences de la crise sanitaire sur le secteur touristique essentiellement. Ainsi, les chiffres d'affaires réalisés dans l'hébergement et la restauration chutent respectivement de 38 % et 34 % en lien avec une saison touristique très compliquée, avec au final une baisse sans précédent de la clientèle nationale et internationale.

La construction en recul

L'activité dans le secteur de la construction se replie nettement (- 13,8 %). Cette tendance est observée dans toutes les composantes : si le second œuvre est moins affecté (- 9,3 %), le gros œuvre et le second œuvre chutent de respectivement 15,6 % et 16,4 %.

Des perspectives 2021 plutôt favorables

Pour 2021, bien que le contexte sanitaire et économique soit encore instable, les chefs d'entreprises insulaires, interrogés par la Banque de France dans le cadre de son enquête annuelle début janvier 2021 anticipent une vraie amélioration de l'activité mais qui ne compensera que partiellement le recul observé en 2020. L'économie insulaire devrait toutefois montrer en 2021 sa résilience avec une hausse des chiffres d'affaires attendue dans l'industrie (+ 5,0 %) et dans les services marchands (+ 3,6 %). La construction (+ 4,5 %) serait soutenue par des effets reports dans ses trois sous-secteurs avec une dynamique plus marquée sur les travaux publics.

Si les dépenses d'investissements devraient légèrement progresser dans les services marchands (+ 0,7 %), un net repli est anticipé dans l'industrie (- 14,3 %) et dans la construction (- 9,8 %).

En 2020, les encours de crédits bancaires ont fortement progressé du fait notamment du succès des Prêts Garantis par l'État (PGE)

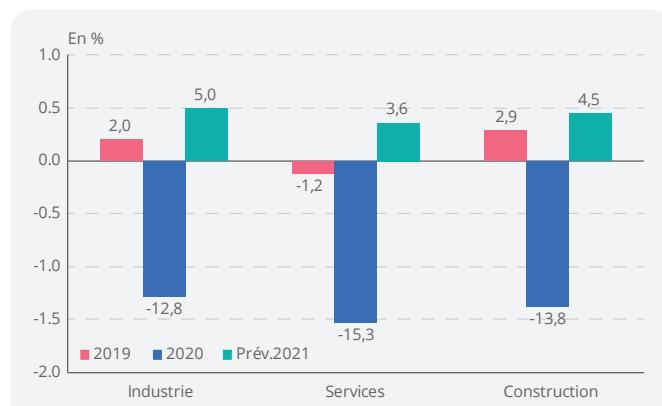
Sur l'année 2020, l'encours de crédits bancaires progresse de 11,4 % en Corse ► figure 2. Cette hausse est nettement supérieure à celle de la France de province (+ 9,3 %). L'encours total de crédits a progressé nettement dans les deux départements de Corse ► figure 3. Comparativement c'est le département de la Corse-du-Sud qui enregistre la progression la plus importante (+ 19,5 %), même si le département de Haute-Corse reste majoritaire dans l'encours régional ► figure 4.

Dans la région, les deux principales composantes de l'encours sont orientées à la hausse et en soutiennent majoritairement la croissance : les crédits à l'habitat et les crédits de trésorerie (effet massif du PGE). Ainsi, les crédits à l'habitat demeurent en croissance (+ 6 %) en 2020. Ils représentent 57 % du total des crédits, soit 3,4 points de moins qu'en France de province ► figure 5. Les crédits de trésorerie progressent fortement avec la distribution des Prêts Garantis par l'État. En Corse, la progression est de 91,8 % et en France de province de 51,1 %. Ils représentent 15,5 % de l'encours global en Corse, contre 12 % en France de Province. Ainsi, en 2020, 6 480 entreprises insulaires ont bénéficié du PGE pour un montant total de 1,012 Milliards d'euros, dont la moitié au bénéfice des TPE ► figure 6. ●

Auteur :

Bernard Benitez (Banque de France, Direction Régionale de Corse)

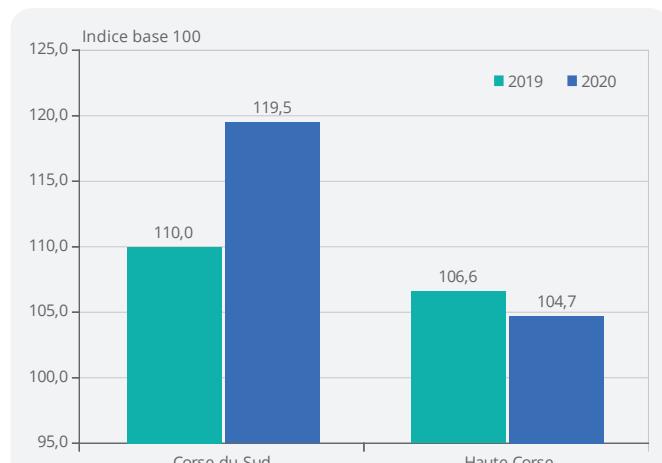
► 1. Évolution des chiffres d'affaires des 3 grands secteurs d'activité en Corse



Note : Enquête début 2021 pour résultat 2020 et prévisions 2021 ; enquête début 2020 pour résultats 2019.

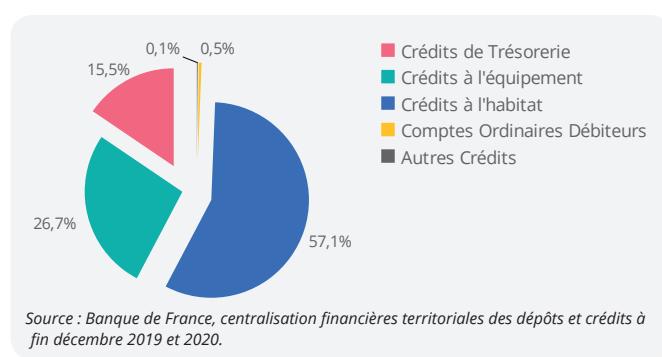
Source : Banque de France, les entreprises en Corse, Bilan 2020 – Prévisions 2021.

► 3. Évolutions départementales des encours de crédits en 2019 et 2020



Source : Banque de France, centralisation financières territoriales des dépôts et crédits à fin décembre 2019 et 2020.

► 5. Répartition des crédits par type d'encours entre 2019 et 2020



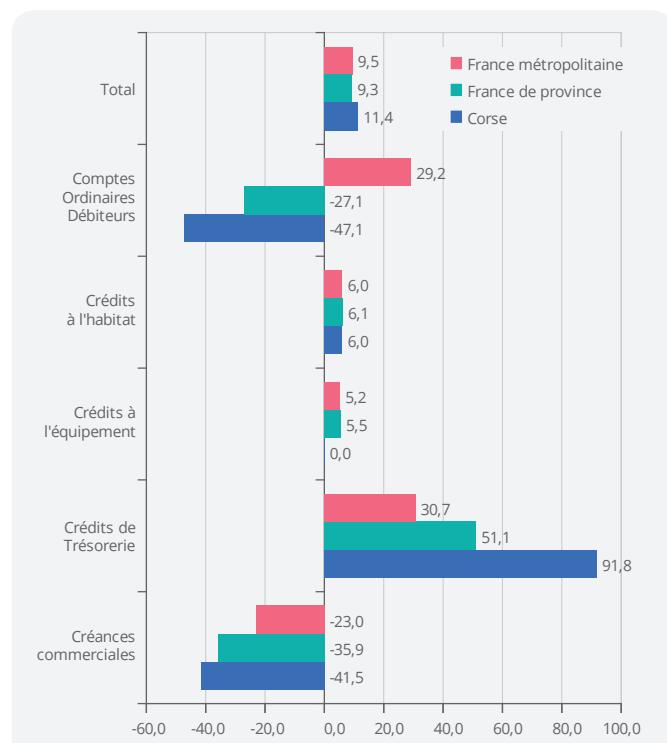
Source : Banque de France, centralisation financières territoriales des dépôts et crédits à fin décembre 2019 et 2020.

► 6. Suivi des entités bénéficiant du PGE au 26 février 2021 (encours en milliards d'euros) Ventilation par taille d'entité

Taille	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés		Seuils appliqués pour définir la taille du bénéficiaire			
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total	Critères	Effectifs	Chiffre d'affaires	Total du bilan
Grandes Entreprises					TPE	< 10	< 2 millions d'€	< 2 millions d'€
Entreprises de Taille Intermédiaire	5	0,1	0,093	9,2	PME	< 250	< 50 millions d'€	< 43 millions d'€
Petites et Moyennes Entreprises	409	6,3	0,415	41,0	ETI	< 5000	< 1,5 milliards d'€	< 2 milliards d'€
Très petites Entreprises	5 742	88,6	0,495	49,0	Grandes Entreprises	≥ 5000	≥ 1,5 milliards d'€	≥ 2 milliards d'€
Autres	324	5,0	0,009	0,9				
Totaux	6 480	100,0	1,012	100,0				

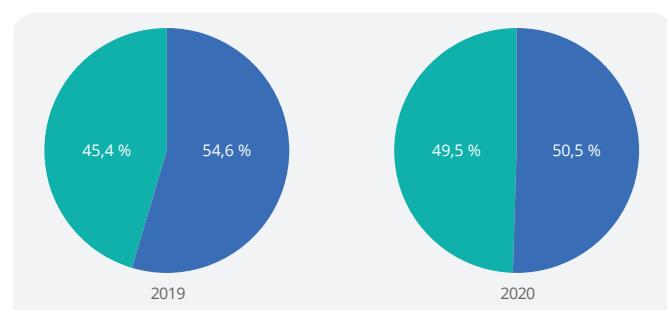
Source : données Banque de France.

► 2. Évolution des crédits par type d'encours entre 2019 et 2020



Source : Banque de France, centralisation financières territoriales des dépôts et crédits à fin décembre 2019 et 2020.

► 4. Répartition départementale des encours des crédits en 2019 et 2020



Source : Banque de France, centralisation financières territoriales des dépôts et crédits à fin décembre 2019 et 2020.

► Pour en savoir plus :

- "Les entreprises en région Corse : Bilan 2020 et perspectives 2021", Banque de France
- Un panorama complet sur le crédit, Banque de France